



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant

Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061

Utilisation du produit: Additif pour carburant à verser

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300(Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique:
CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Combustible. Nocif ou mortel si ingéré.

Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur: Liquide ambre clair, odeur de pétrole

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Le contact avec le liquide ou la vapeur peut causer une irritation légère.

PEAU: Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau. Pratiquement non toxique si absorbé après une seule exposition.

INHALATION: Une exposition excessive peut causer des irritations au nez, à la gorge, aux poumons et aux voies respiratoires. Les effets sur le système nerveux peuvent inclure les maux de tête, les étourdissements, la perte d'équilibre et de coordination, l'inconscience, le coma, l'insuffisance respiratoire et la mort.

INGESTION: L'ingestion peut causer des troubles gastro-intestinaux, incluant l'irritation, la nausée, le vomissement et la diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

EFFETS CHRONIQUES: Le liquide peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si de vastes zones de la peau sont régulièrement exposées.

ORGANES VISÉS: Système nerveux central

État physique aggravé par exposition: L'irritation due à l'exposition de la peau peut aggraver les plaies ouvertes existantes, les problèmes cutanés et la dermatite,

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant

Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats de pétrole	68476-34-6	> 95
Additifs organiques	Secret du métier	< 5

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.
- Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est un liquide combustible conformément aux définitions OSHA.

Point d'éclair: 165° (TCC) Limite d'explosion supérieure: 7.5
Température d'autoallumage: 494°F Limite d'explosion inférieure: 0.6

Données pour incendie et explosion:

- Moyen d'extinction approprié: Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, halon, mousse ou CO₂.
- Produits de combustion: Oxydes de carbone
- Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
- Protection des pompiers: Éliminer toutes les sources d'allumage. Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant**Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061**

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Fixer et attacher les récipients pendant le transfert du produit afin de réduire les risques d'incendie ou d'explosion initiés par la statique. Utiliser sous une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Conserver dans un lieu bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol: ND

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillats de pétrole	5	NE	100(s)	NE	NE		mg/m ³
Additifs organiques	10	15 (v)	10	15	NE		ppm
N.E. Non établi (c) – ceiling (plafond) (s) – skin (peau) (v) – vacated (libre)							

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH autonome à pression positive dans les espaces peut aérés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant
Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061

État physique: liquide
Couleur: Ambre clair
Odeur: pétrole
Seuil d'odeur: ND
Gravité particulière: 0.864
Point d'ébullition initial: 320°F
Point de congélation: ND
Pression de vapeur: ND
Densité de vapeur: > 1 (air = 1)
Taux d'évaporation: lent
Solubilité: Négligeable dans l'eau
Coefficient de distribution eau/huile: ND
pH: ND
Composés Organiques volatiles: Pds %: 40 g/L: 345.6 lb/gal: 2.88

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Oxydants forts, Viton®, Fluorel®

Produits à décomposition dangereuse: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures non brûlés (fumée)

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Distillats de pétrole	9 mL/kg	> 5 mL/kg	Aucunes données
Additifs organiques	> 2 000 mg/kg	> 2 000 mg/kg	Aucunes données

Toxicité chronique:

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillats de pétrole	Non	Non	Non	E (moyen) / S (modéré) / R (modéré)	Non
Additifs organiques	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen) / R (modéré)	Inconnu

E – œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

Toxicité reproductive: Aucune information disponible
Tératogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible
Autre: Distillats de pétrole: Ce matériau s'est avéré positif dans une étude de mutagénicité.

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant

Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible

Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement: Les déversements peuvent pénétrer le sol provoquant la contamination des eaux souterraines. Ce matériau peu s'accumuler dans les sédiments.

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)

Ce produit, si mis au rebut, doit être recueilli et manipulé conformément aux règlements sur les déchets non-dangereux ou résiduels (vérifier auprès des agences fédérales ou locaux pour de plus amples informations). Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Pas réglementé

ICAO/IATA (air): Pas réglementé

IMO/IMDG (eau): Pas réglementé

Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant

Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061

Section 313 Produits
chimiques toxiques:

Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Règlements d'états É.-U.:

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: Naphtalène (<0,01 %), Benzène (trace)

Règlements COV sur les biens de consommation: Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 91-20-3, 800967-5491P, 800967-5502P, 800967-5503P

Pennsylvanie: 91-20-3

Massachusetts: 91-20-3

Rhode Island: 91-20-3

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: B3

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

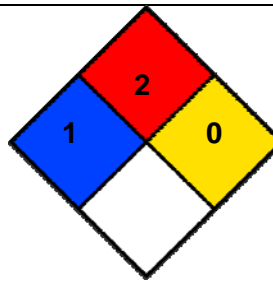
HMIS® (II)

Santé:

1

Nom du produit: Nettoyant à injecteur de carburant**Numéro(s) de produit: 05061, 75061, 85061**

Inflammabilité:	2
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

NFPA

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 635F
Date de révision: 08/02/2012

Modifications depuis la dernière révision: date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT: Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Nettoyant pour système de carburant et chambre de combustion complet

Numéro(s) de produit : 05076, 75076

Utilisation du produit : Additif pour système d'alimentation en carburant

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique :

CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Combustible. Nocif ou mortel si ingéré.

Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur : Liquide ambre clair, odeur de pétrole

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Le contact avec le liquide ou la vapeur peut causer une irritation de légère à modérée.

PEAU : Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau. Pratiquement non toxique si absorbé après une seule exposition.

INHALATION : Une exposition excessive peut causer des irritations au nez, à la gorge, aux poumons et aux voies respiratoires. Les effets sur le système nerveux peuvent inclure les maux de tête, les étourdissements, la perte d'équilibre et de coordination, l'inconscience, le coma, l'insuffisance respiratoire et la mort.

INGESTION : L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale avec irritation, nausée, vomissements et diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

EFFETS CHRONIQUES : Le liquide peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si de vastes zones de la peau sont régulièrement exposées.

ORGANES VISÉS : Système nerveux central

État physique aggravé par exposition : L'irritation due à l'exposition de la peau peut aggraver les plaies ouvertes existantes, les problèmes cutanés et la dermatite,

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 05076, 75076

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats de pétrole	68476-34-6	25 - 35
Distillats moyen de pétrole adoucis	64741-86-2	25 - 35
Amine de polyéther	Propriété	25 - 35
Solvant naphtha	64742-94-5	< 5
Naphthalène	91-20-3	< 1

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.
- Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide combustible de classe IIIA.

Point d'éclair	187°F (TCC)	Limite d'explosion supérieure	7.5
Température d'autoallumage	494°F	Limite d'explosion inférieure	0.6

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, halon, mousse ou CO₂.
- Produits de combustion : Oxydes de carbone
- Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 05076, 75076

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Use personal protection recommended in Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le conteneur dans un endroit bien aéré et fournir une ventilation adéquate lors de l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Conserver dans un lieu bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol ND

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillat de pétrole	5	NE	100(s)	NE	NE		mg/m ³
Distillats moyen de pétrole adoucis	NE	NE	NE	NE	NE		
Amine de polyéther	NE	NE	NE	NE	NE		
Solvant naphtha	NE	NE	NE	NE	NE		
Naphthalène	10	15 (v)	10	15	NE		ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 05076, 75076

établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Couleur : Ambre clair

Odeur : pétrole

Seuil d'odeur : N.D.

Gravité 0.87

particulière :

Point d'ébullition initial : 320°F

Point de congélation : N.D.

Pression de vapeur : N.D.

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : lent

Solubilité : Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : N.D.

pH: ND

Composés Organiques volatiles Pds % : 47 g/L : 408.9 lb/gal : 3.41

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, Viton^{MD}, Fluorel^{MD}, acides forts

Produits à décomposition dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures non brûlés (fumée); propylamine, polyalkylèneglycols et des alcools aliphatiques peuvent être libérés également.

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Distillat de pétrole	9 mL/kg	> 5 mL/kg	Aucunes données
Distillats moyen de pétrole adoucis	Aucunes données	> 2 000 mg/kg	4,6 mg/L/4H
Amine de polyéther	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Solvant naphtha	5 mL/kg	> 2 mL/kg	> 590 mg/m ³ /4H
Naphthalène	490 mg/kg	> 20 g/kg	Aucunes données

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner**Numéro(s) de produit : 05076, 75076****Toxicité chronique :**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u> E (moyen) S (moyen) R (modéré)	<u>Sensibilisateur</u> Non
Distillat de pétrole	Non	Non	Non		Non
Distillats moyen de pétrole adoucis	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Amine de polyéther	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Solvant naphtha	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Naphthalène	Non	Groupe 2B	Carcinogène anticipé raisonnablement	E (modéré) / S (moyen) / R (modéré)	Inconnu

E – Œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductive : Aucune information disponible

Tératogénicité : Aucune information disponible

Mutagénicité : Distillats de pétrole : Ce matériau s'est avéré positif dans une étude de mutagénicité.

Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Naphthalène – 48 heures EC50 puce d'eau : 2,16 mg/L

Persistence / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation: Certains ingrédients de ce produit ont le potentiel de bioconcentration.

Mobilité dans l'environnement : Les déversements peuvent pénétrer le sol provoquant la contamination des eaux souterraines. Ce matériau peu s'accumuler dans les sédiments.

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce produit fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA à l'égard de la toxicité : D018 (1,4 mg/L benzène). (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Pas réglementé

ICAO/IATA (air) : Pas réglementé

IMO/IMDG (eau) : Pas réglementé

Réserves spéciales Aucune

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

Numéro(s) de produit : 05076, 75076

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Naphtalène (100 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Naphtalène (0,2%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Naphthalène

Règlements d'états É.-U. :

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65) :

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction:

Naphtalène (0,2%)
Benzène (1,4 ppm)

Règlements COV sur les biens de consommation :

Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître :

New Jersey : 91-20-3, 800967-5491P, 800967-5502P, 800967-5485P

Pennsylvanie : 91-20-3

Massachusetts : 91-20-3

Rhode Island : 91-20-3

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : B3

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

Réglementation Union Européenne :

Nom du produit : Complete Fuel System & Combustion Chamber Cleaner

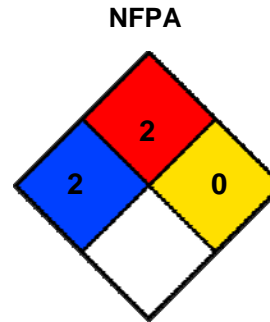
Numéro(s) de produit : 05076, 75076

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	2
Inflammabilité :	2
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 425F
Date de révision : 07/02/2013

Modifications depuis la dernière révision : date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA : Association du transport aérien international
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI : Organisation maritime internationale
lb/gal : Livres par gallon
CL : Concentration létale
DL : Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA : National Fire Protection Association
NTP : Programme national de toxicologie
OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP : Équipement de protection personnelle :
Ppm : Parties par million
RoHS : Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}

Numéro(s) de produit : 05331, 75331

Utilisation du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique :

CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Inflammable. Nocif ou mortel si ingéré. Vapeur nocive.
Apparence et odeur : Liquide jaune clair, odeur de solvant

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Peut causer une irritation oculaire légère, notamment démangeaison, rougeur, larmoiement et possiblement vision brouillée.

PEAU : Peut causer une irritation cutanée ainsi que brûlure et rougeur. Un contact prolongé ou répété peut causer sécheresse et desquamation, brûlures et autres lésions cutanées. Le passage de ce matériau dans l'organisme par la peau est possible, cependant il est peu probable que cela entraînera des effets dangereux s'il est bien manipulé et utilisé.

INHALATION : La respiration de petites quantités pendant la manipulation ordinaire ne devrait pas entraîner d'effets nocifs. La respiration de plus grandes quantités peut causer de l'irritation de gorge et avoir des effets sur le système central nerveux. Les symptômes comprennent étourdissement, somnolence, nausée, maux de tête et dyspnée. Une exposition constante peut causer de l'inconscience et éventuellement un coma.

INGESTION : Il est peu probable que l'absorption de petites quantités soit nocive, mais cela peut causer des nausées. Avaler de plus grandes quantités de ce produit peut être dangereux, car ce matériau peut être aspiré dans les poumons pendant l'ingurgitation ou le vomissement. Ceci peut résulter par une inflammation des poumons et d'autres lésions pulmonaires.

EFFETS CHRONIQUES : Il a été démontré que l'éthylbenzène cause le cancer chez les animaux de laboratoire. La pertinence de cette découverte sur les humains n'est pas prouvée.

ORGANES VISÉS : reins, foie, système nerveux central ; peut causer de l'arythmie.

État physique aggravé par exposition : conditions respiratoires

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}

Numéro(s) de produit : 05331, 75331

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Xylène	1330-20-7	45 – 55
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	64741-88-4	35 – 45
Éthylbenzène	100-41-4	10 – 15
acétone	67-64-1	< 1

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : Suivre immédiatement des soins médicaux. NE PAS provoquer de vomissements. Si la personne est somnolente ou inconsciente, la coucher sur le côté gauche, la tête en bas.
- Avis aux médecins : L'inhalation de concentrations élevées de ce matériau peut être associée à une arythmie cardiaque. Les drogues sympathomimétiques peuvent initier des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à ce matériau. Le matériel comporte un risque d'aspiration. Il faut tenir compte du risque d'aspiration comparé à la toxicité orale possible lorsque le vomissement est provoqué.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide inflammable de classe IC.

Point d'éclair	82°F / 28°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure	6.6
Température d'autoallumage :	980°F / 527°C	Limite d'explosion inférieure	1.0

Données pour incendie et explosion :

Moyen d'extinction approprié : Extincteurs d'incendie de classe B ; dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ordinaire

Produits de combustion : Oxydes de carbone, divers hydrocarbures

Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8. Éviter de respirer les vapeurs.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Éliminer toutes les sources d'ignition. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Ne pas utiliser à proximité d'étincelles, de flammes nues, ou autres sources d'ignition. Utiliser un système de ventilation pour éviter l'accumulation des vapeurs. Si la ventilation n'est pas disponible, il faut porter une protection des voies respiratoires (voir section 8). Se laver après l'utilisation et avant de toucher de la nourriture. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas ranger à proximité d'une source d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol NA

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Xylène	100	NE	100	150	NE		ppm
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Éthylbenzène	100	NE	100	125	NE		ppm
acétone	1000	NE	500	750	NE		ppm

N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (s) – peau (v) – libre *- vapeur d'huile

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises,

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}

Numéro(s) de produit : 05331, 75331

utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : solvant

Seuil d'odeur : ND

Gravité particulière : 0.8655

Point d'ébullition initial : 279°F / 137°C

Point de congélation : ND

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : rapide

Solubilité : Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 60.4 g/L : 522.8 lb/gal : 4.35

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Sources d'ignition, températures extrêmes

Matériaux incompatibles : Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse : Oxydes de carbone ; divers hydrocarbures

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Xylène	4 300 mg/kg	> 1 700 mg/kg	5000 ppm/4H
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Éthylbenzène	3 500 mg/kg	> 5 000 mg/kg	55 000 mg/m ³ /2H
acétone	5 800 mg/kg	Aucunes données	50 100 mg/m ³ /8H

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}
Numéro(s) de produit : 05331, 75331

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Xylène	Non	Non	Non	E (moyen) / S (modéré)	Inconnu
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	Non	Non	Non	E & S (moyen)	Inconnu
Éthylbenzène	Non	Groupe 2B	Non	E (modéré) / S (moyen)	Inconnu
acétone	Non	Non	Non	E & S (modéré) / R (moyen)	Oui

E – Œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductive : Aucune information disponible
Tératogénicité : Aucune information disponible
Mutagénicité : Aucune information disponible
Effets synergétiques : Aucune information disponible
Autre : Distillats paraffiniques Le test de produit au moyen d'IP 346 montre un contenu de DMSO PAH de < 3% en poids.

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Xylène – 96 heures LC50 Oncorhynchus mykiss : 13 500 – 17 300 ug/L
24 heures LC50 Daphnia magna: 150 mg/L
Éthylbenzène – 96 heures LC50 Pimphales promelas : 12,1 mg/L (transitaire)
48 heures LC50 Daphnia magna : 75 mg/L
Persistence / Dégradabilité : Aucune information disponible
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce liquide fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA à l'égard de l'inflammabilité portant le code de déchet D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) UN1993, Liquides inflammables, N.O.S. (contient du xylène, éthylbenzène), 3, PGIII, Quantité limitée**

ICAO/IATA (air) : UN1993, Liquides inflammables, N.O.S. (contient du xylène, éthylbenzène), 3, PGIII, Quantité limitée

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}

Numéro(s) de produit : 05331, 75331

IMO/IMDG (eau) : UN1993, Liquides inflammables, N.O.S. (contient du xylène, éthylbenzène), 3, PGIII, Quantité limitée

Réserves spéciales **Ce produit peut être classé et étiqueté comme « Bien de consommation, AAR-D » pour le transport par voie terrestre nationale.

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Xylène (100 lb), Éthylbenzène (1 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Xylène (< 50 %), Éthylbenzène (12 %)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Xylène, Éthylbenzène

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U. :

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65) :

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: Éthylbenzène, quantités infimes de toluène et de benzène

Règlements COV sur les biens de consommation : Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître :

New Jersey : 1330-20-7, 100-41-4

Pennsylvanie : 1330-20-7, 100-41-4

Massachusetts : 1330-20-7, 100-41-4

Rhode Island : 1330-20-7, 100-41-4

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche

Nom du produit : Nettoyant pour soupape moteur et élévateur Valve-Kleen^{MD}
Numéro(s) de produit : 05331, 75331

signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : B2, D2A, D2B

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

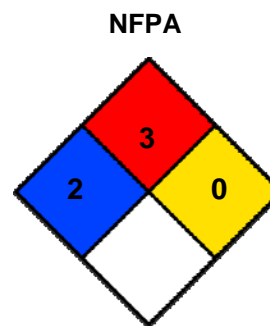
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	2
Inflammabilité :	3
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 601A
Date de révision : 07/29/2013

Modifications depuis la dernière révision : Section 14 : Information pour le transport

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA : Association du transport aérien international
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI : Organisation maritime internationale
lb/gal : Livres par gallon
CL : Concentration létale
DL : Dose létale

NA Non applicable
ND Non défini
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA : National Fire Protection Association
NTP : Programme national de toxicologie
OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP : Équipement de protection personnelle :
Ppm : Parties par million
RoHS : Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail